

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

Envoyé en préfecture le 28/02/2022

Reçu en préfecture le 28/02/2022

Affiché le

ID : 056-215602525-20220224-2022\_10-DE

L'an deux mil vingt-deux le vingt-quatre février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale, sous la présidence de Mr MOUSSET François, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 18 février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 15

Présents : M. MOUSSET, Mme TOQUER, M. CRESPIN, M. DUFOUR, Mme LE JOUBIOUX, M. QUILLIEN, Mme RENARD, M. JADE, M. NICOLAZO, Mme OLLIVIER, Mme BASTILLE, Mme GOHIER, Mme TOUATI-BERTRAND.

Absents : M. OMEYER (pouvoir Mme TOQUER), Mme LAMOUREUX (pouvoir Mme TOUATI).

Secrétaire de séance : Mme TOQUER.

Le PV du conseil municipal du 27 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **2022-10 – Budget annexe CAMPING :**

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » du 16 février 2022,

M. MOUSSET expose que le compte administratif du budget annexe camping présente un excédent de fonctionnement de 25 646.23 € propre à l'exercice. Cet excédent doit être ajouté au solde antérieur reporté de 58 208.45 €. **Le solde au 31/12/2021 en fonctionnement s'établit à + 83 854.68 €.**

En investissement, il présente un excédent de 7 789.17 € propre à l'exercice 2021 Cet excédent doit être ajouté au solde antérieur reporté de 15 721.42 €.

**Le résultat global des deux sections est alors de + 107 365.27 €. Comme il n'y a pas de restes à réaliser, ce résultat constitue l'excédent définitif du budget annexe du CAMPING.**

### **Section de fonctionnement :**

Le montant global des dépenses de fonctionnement s'élève à 149 720.44 € en 2021 contre 112 957.64 € en 2020.

Le montant global des recettes de fonctionnement s'élève à 175 366.67 € en 2021 contre 113 994.94 € en 2020.

### **Section d'investissement :**

Les dépenses d'investissement 2021 sont les suivantes :

D+SERVICES	1 199,00 € HT	DEFIBRILLATEUR
GITEM	415,82 € HT	FOUR
DPH	883,20 € HT	NETTOYAGE
DPH	6 020,00 € HT	RAVALEMENT FACADE
DPH	10 024,00 € HT	RAVALEMENT MURET CLOTURE ET SANITAIRE
DPH	1 000,00 € HT	PEINTURE PORTES ET BOISERIE SANITAIRE
ATELIER DE PUBLICITE	2 294,00 € HT	ENSEIGNE
LEROY MERLIN	9 250,00 € HT	PERGOLA
<b>TOTAL</b>	<b>31 086.02 € HT</b>	

La seule recette d'investissement est l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de : 40 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents ou représentés (2 ABSECTIONS Mme OLLIVIER et M. NICOLAZO – 13 VOIX POUR), décide :

Libellés	REALISES		RESTES A REALISER		excédent ou déficit après RAR de l'exercice 2021
	section de fonctionnement	section d'investissement	section de fonctionnement	section d'investissement	
<b>Budget camping</b>					
Déficit reporté					
Excédent reporté	58 208,45 €	15 721,42 €			
Recettes (hors excédent reporté)	175 366,67 €	40 000,00 €			
Dépenses( hors déficit reporté)	149 720,44 €	32 210,83 €			
Déficit de l'exercice					
excédent de l'exercice	25 646,23 €	7 789,17 €			
Excédent de cloture					
Déficit de cloture					
<b>Résultat global de cloture</b>	25 646,23 €	7 789,17 €			33 435,40 €
<b>EXCEDENT CUMULE</b>	<b>83 854,68 €</b>	<b>23 510,59 €</b>			<b>107 365,27 €</b>

Annexes : comptes administratifs 2021 détaillés

François MOUSSET  
Maire du TOUR DU PARC

